



SANTÉ DES AUTOCHTONES

FICHE D'INFORMATION

Le gouvernement fédéral offre des programmes de promotion de la santé et des services de santé publique dans les réserves des Premières nations et dans les collectivités inuites répertoriées. Dans les régions éloignées et isolées où les services provinciaux ou territoriaux ne sont pas facilement accessibles, le gouvernement du Canada assure les services de soins primaires et d'urgence dans les réserves.

Des services de santé non assurés sont également fournis à environ 749 000 membres admissibles des communautés des Premières nations et inuites. La protection comprend une gamme spécifique de biens et services médicaux (comme les médicaments sur ordonnance, les soins de la vue, les services dentaires, les fournitures et appareils médicaux et le transport des malades), lorsque ceux-ci ne sont pas assurés par les régimes d'assurance-maladie privés ou provinciaux/territoriaux.

Les gouvernements provinciaux fournissent des services de santé assurés universels à tous les citoyens, y compris tous les Autochtones. Les membres des Premières nations et les Inuits ont accès aux services de santé offerts par le gouvernement provincial ou territorial (notamment les consultations médicales et les soins hospitaliers) comme tous les autres résidents. Le gouvernement fédéral contribue à ces dépenses dans le cadre du transfert canadien en matière de santé.

Dans les territoires, le gouvernement fédéral a délégué la plupart des services de santé aux gouvernements territoriaux, à l'exception de certains programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies chez les Premières nations et les Inuits.

L'état de santé des Autochtones au Canada

La santé est liée à un certain nombre de facteurs tels que l'éducation, le revenu, l'hygiène, la nutrition, le logement, la qualité de l'environnement et l'accès aux soins de santé. Au cours des vingt dernières années, l'état de santé des Autochtones s'est amélioré dans certains secteurs, comme l'espérance de vie et la réduction de la mortalité infantile. Cependant, même si elle est meilleure aujourd'hui, la santé des Autochtones n'est toujours pas aussi bonne que celle des autres Canadiens.

Les Autochtones souffrent de :

- Taux plus élevés de maladies chroniques telles que le diabète : le diabète de type 2 touche les membres des Premières nations et les Métis trois à cinq fois plus souvent que la population canadienne en général. Bien que cette maladie soit moins répandue chez les Inuits, le nombre de ces derniers qui en sont atteints est en augmentation.
- Taux plus élevés de maladies infectieuses, comme la tuberculose : le taux de tuberculose chez les membres des Premières nations/Inuits est dix fois plus élevé que chez les autres Canadiens.
- Un écart dans l'espérance de vie entre les hommes et les femmes autochtones par rapport à la population non autochtone : en moyenne, les hommes des Premières nations vivent sept ans de moins que les autres hommes canadiens, et les femmes des Premières nations cinq ans moins longtemps que les autres femmes canadiennes. On pense également que l'espérance de vie des Inuits est plus basse, mais on ne dispose pas de statistiques pour toutes les régions du Nord.
- De taux de suicide plus élevés, notamment chez les jeunes Autochtones : chez les jeunes des Premières nations, le taux de suicide est de cinq à six fois plus important que la moyenne nationale, et cette proportion passe à onze fois pour les jeunes Inuits. Le suicide est la première cause de mort par blessure chez les Autochtones.

Novembre 2005